

# Règlement intérieur

## Lancer de hache - La Kreuze

**L'établissement la Kreuze se désengage de toute responsabilité en cas de manquement au règlement intérieur, et aux règles de sécurité figurant ci-dessous.** Une réservation pour une ou plusieurs session(s) de l'activité de lancer de hache au sein du local de l'établissement la Kreuze entraîne la signature d'une décharge de responsabilité.

Le client devra signer cette décharge sur place lors de son arrivée au local

### RESPONSABILITE

La Kreuze décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects, de quelque nature qu'ils soient, aux biens, objets et effets personnels apportés ou portés par les Clients, les Joueurs ou accompagnateurs (par exemple en cas de vol, perte ou de détérioration). La Kreuze ne pourra être tenue responsable des éventuels dommages corporels résultant d'un comportement dangereux, d'une mauvaise utilisation des équipements ou d'un non-respect du règlement intérieur et des recommandations du formateur de l'établissement. Par ailleurs, le Client, les Joueurs et accompagnateurs sont seuls responsables de tous dommages causés à un tiers au sein de l'établissement La Kreuze du fait de leur action.

La Kreuze est titulaire d'une Police d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle. Elle garantit les dommages corporels, matériels et immatériels causés par sa faute, erreur ou négligence à l'occasion de son activité profession

### ALCOOL, DROGUE, CIGARETTE

Il est interdit à toute personne d'entrer dans le local de lancer de hache de la Kreuze en état d'ébriété, ou sous l'emprise de substances illicites.

Il sera interdit de fumer à l'intérieur du local de lancer de hache.

Toute personne ne respectant pas ces règles se verra être exclue.

Le personnel de La Kreuze se réserve le droit de refuser l'entrée à un ou plusieurs joueurs en état d'ébriété ou sous l'emprise de substances illicites.

Aucun remboursement ne sera réalisé.

### RESPECT DES REGLES DE SECURITE

#### Avant le lancer

Il est strictement interdit de commencer une partie sans avoir préalablement reçu les instructions du formateur de La Kreuze. Une pièce d'identité sera demandée au client en échange du matériel pour jouer. La Kreuze s'engage à fournir l'ensemble du matériel concernant l'activité lancer de haches. Il est interdit de venir avec sa propre hache

Le client s'engage à ne pas jouer au delà de la limite d'alcool autorisée (0,5g/l de sang). En cas de doute, l'établissement se réserve le droit de procéder à des tests de dépistage. Si un client arrive, ou joue avec un taux positif d'alcoolémie, il lui sera interdit de jouer et aucun remboursement ne lui sera effectué. Les boissons alcoolisées sont limitées à deux verres maximum par joueur. Tout autre usage de produit stupéfiant est interdit. Le client s'engage à ne pas être sous emprise d'alcool ou de tout autre stupéfiant lors de la partie.

**Une cible ne peut accueillir plus de 3 joueurs. Le joueur doit être strictement positionné dans la zone de lancer, et rester dans son couloir de cible. Les autres joueurs se tiennent obligatoirement en dehors de la zone de lancer.**

#### Après chaque lancer

Il est interdit de passer les haches de main à main. Les haches doivent impérativement être déposées sur les billots à la fin de chaque lancer. Il est interdit de se croiser ou de se déplacer dans l'aire de lancer avant que le lanceur ait lancé sa hache. une fois le lancer effectué, le lanceur décroche la hache, puis la pose sur la table prévue à cet effet. Il est interdit de se déplacer avec les haches hors de la zone de lancer, sur tout ou partie du site de l'établissement.

#### Vêtements et âge minimum

**Le lancer de hache est interdit aux moins de 16 ans. les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte qui en assume la responsabilité.** Le personnel de La Kreuze se réserve le droit de demander une pièce d'identité afin de vérifier l'âge du ou des Joueurs.

Les chaussures ouvertes, trop légères, ou à haut talons sont interdites pour pratiquer l'activité. Le client doit avoir une tenue adaptée, Les vêtements trop amples (tels que blousons, jupes, sweats à capuche...) sont interdits. Nos instructeurs peuvent imposer leur retrait si cela représente un danger.

Toute dégradation végétale, ou matérielle dans l'aire de jeu sera susceptible d'engager la responsabilité de son auteur, et de lui être facturée

### RÉSERVATION

La Kreuze se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou des cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste ne soit exhaustive : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, problèmes personnels, etc. La Kreuze ne pourra être tenue responsable des dommages causés par un manquement à ses obligations au titre du contrat.